

**ABSTRACT**

**International Labour Organizations in the Americas: Exploring the new dynamic and on-going challenges**

Thomas Collombat

*This article deals with organizations within the international labour movement, with specific focus on the Americas. While the end of the Cold War gave them a new dynamic, neoliberal globalization and its impact on workers created new challenges. This article aims to clarify the debates that have arisen around these new challenges and identify the internal dynamics within the international labour movement.*

*In the absence of few studies of these organizations, the article intends to provide a brief portrait of the international labour movement, distinguishing between political organizations and sectoral ones. The article identifies various degrees of regionalization by analysing the panamerican structures and activities of the Interamerican regional organization of workers (ORIT) and the different Global Union Federations (GUFs). Finally, the article highlights two types of challenges facing the international labour movement in the Americas: the North-South cleavage and the issue of regionalization; and the cleavage between political and sectoral organizations. If the former concerns many transnational social movements, the latter is more specific to organized labour.*

## **Le mouvement syndical international dans les Amériques: état des lieux et enjeux**

Thomas Collombat<sup>1</sup>

### *Résumé*

*Cet article porte sur les organisations du mouvement syndical international, en se concentrant tout particulièrement sur les Amériques. Alors que la fin de la guerre froide a permis à ces organisations de regagner en dynamisme, la mondialisation néolibérale et ses conséquences sur les travailleurs leur posent de nombreux défis. Cet article vise à identifier plus clairement les défis et nouvelles dynamiques internes au mouvement syndical international découlant de ces changements. La littérature en sciences sociales ignorant encore trop largement ces organisations, il en est fait un bref survol, où la distinction entre organisations politiques et organisations sectorielles est établie. L'analyse des structures et activités panaméricaines de l'Organisation régionale interaméricaine du travail (ORIT) et des différentes Fédérations syndicales internationales (FSI) conduit à identifier différents degrés de régionalisation au sein de ces organisations. L'article permet enfin de distinguer deux grands types de défis auxquels le mouvement syndical international est confronté dans les Amériques : le clivage nord-sud et la question de la régionalisation d'une part; le clivage entre organisations politiques et organisations sectorielles d'autre part. Si le premier semble être partagé par d'autres mouvements sociaux transnationaux, le second est plus propre aux organisations du mouvement ouvrier.*

Alors que pour certains la chute du bloc soviétique sonnait la « fin de l'histoire », et avec elle celle des luttes idéologiques ayant sous-tendu la guerre froide, il apparaît clairement, quinze ans plus tard, que des forces sociales et politiques à travers

<sup>1</sup>L'auteur est candidat au Doctorat à l'Université Carleton. Il tient à remercier Mona-Josée Gagnon pour ses précieux commentaires, ainsi que l'évaluatrice anonyme de la revue pour ses très intéressantes suggestions. Une version précédente de ce texte a été présentée au Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, le 26 mai 2005 à l'Université d'Ottawa. Il a ainsi bénéficié des commentaires des participants, en particulier ceux de la commentatrice du panel, Marie-Josée Massicotte.

le monde continuent de s'affronter à grande échelle. Outre l'opposition quasi-caricaturale entre un « occident » centré autour des États-Unis d'Amérique et un « axe du mal » redéfinissable à satiété, des clivages plus sérieux sont mis de l'avant par les analystes. Parmi eux, une opposition vieille comme le capitalisme réapparaît progressivement sur l'écran radar : celle entre capital et travail. Il ne s'agit pas ici de prétendre qu'elle ait un jour disparu, mais bien de souligner combien l'opposition Est-Ouest a contribué, pendant plus de trente ans, à minimiser toute autre forme de débat social, politique ou économique<sup>2</sup>.

Depuis les années 1990, ce « nouveau » de l'opposition entre travail et capital s'est en grande partie cristallisé, à l'échelle internationale, autour du débat sur le phénomène de mondialisation de l'économie telle qu'appliquée dans sa version néolibérale<sup>3</sup>. En effet, la mise en œuvre par les principales institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) ainsi que par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à partir de sa fondation en 1993, de programmes d'inspiration néolibérale, a amené de nombreux mouvements sociaux à se mobiliser au sein de réseaux progressivement qualifiés de « transnationaux ». Rapidement, une littérature spécialisée sur le phénomène a émergé. Toutefois, on constate dans ces écrits une tendance à traiter les différents mouvements de contestation comme un tout relativement uniforme, et à se concentrer essentiellement sur la dimension stratégique de ces activités. Victime de cette généralisation un peu rapide, le mouvement syndical in-

---

<sup>2</sup>Le relatif échec du projet de « Nouvel ordre économique international » promu par les pays dits « non-alignés » est à ce titre très représentatif non seulement de la difficulté de sortir du débat est-ouest, mais aussi de la capacité des deux blocs à instrumentaliser toute forme d'alternative (dans ce cas, le camp socialiste avait assez explicitement tenté de phagocyter les non-alignés).

<sup>3</sup>Les définitions du néolibéralisme sont pléthore. Aux fins de cet article, nous nous inspirons d'Overbeek (2004) pour définir le néolibéralisme comme « a revival of neo-classical liberal economics and specifically monetarism, combined in a peculiar manner with a revival of conservative thinking relating to the role of the state in such areas as social policy, gender relations and nationalism ». Steger (2002) utilise le concept de « globalism » pour appliquer ces éléments au phénomène de mondialisation, en y ajoutant la promotion de la libéralisation et de l'intégration mondiale des marchés. La mondialisation néolibérale peut donc être définie à la fois comme le mouvement de libéralisation et d'ouverture mondiale des marchés, et comme l'idéologie capitaliste inspirant et promouvant ce mouvement. Elle favorise le marché comme mode de régulation économique et tend à réduire la place de l'État à sa plus simple expression.

ternational<sup>4</sup> n'est pas véritablement traité à part entière, dans toutes ses spécificités. Longtemps considéré comme le « moteur » de la contestation au capitalisme, puis stigmatisé pour cause d'institutionnalisation excessive, et remplacé comme objet de recherche par les « nouveaux mouvements sociaux » (Touraine, 1978), le syndicalisme doit aujourd'hui être traité de façon distincte, précisément en raison des contradictions qui le caractérisent.

Une autre lacune, identifiée par Tarrow (2001), est le manque de travaux d'envergure régionale sur les mouvements contestataires transnationaux. Les accords de libre-échange régionaux sont perçus, dans bien des cas, comme des manifestations de l'idéologie néolibérale et sont combattus comme tels. Les Amériques offrent, à ce titre, un champ de recherche particulièrement fécond. En effet, le continent, pris dans sa totalité, présente l'avantage de comprendre à la fois des économies extrêmement développées (dont la première puissance économique mondiale) et d'autres dites « en voie de développement ». Parmi ces dernières, on compte non seulement des pays ayant eu à subir, au cours des vingt dernières années, les conséquences de politiques néolibérales très orthodoxes (le Mexique en 1994, l'Argentine au début des années 2000) et d'autres se positionnant de plus en plus comme de potentiels leaders économiques régionaux voire mondiaux (le Brésil au premier chef). Outre ces caractéristiques, les Amériques ont été le théâtre, depuis les années 1980, de l'établissement progressif de zones des libre-échange qui devaient déboucher, en 2005, sur la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) à vocation continentale. Bien que divers facteurs aient retardé, voire définitivement relégué aux oubliettes ce dernier projet, il n'en reste pas moins que les mouvements de contestation se sont organisés et doivent être étudiés.

Ainsi, alors que l'étude du mouvement syndical international accuse un certain retard et que les Amériques constituent un terrain idéal pour la recherche sur les mouvements contestataires transnationaux contemporains, il est devenu nécessaire de se pencher sérieusement sur la situation du mouvement syndical international sur ce continent. C'est dans cet esprit que nous nous engageons ici dans un premier travail exploratoire visant à dresser

---

<sup>4</sup>Le « mouvement syndical international » est à distinguer des « syndicats internationaux » nord-américains qui ne sont en fait que des structures présentes dans deux pays (États-Unis et Canada) et qui répondent bien plus aux caractéristiques des organisations nationales qu'à celles du mouvement syndical international.

un portrait de ce mouvement et à identifier les principaux enjeux auxquels il est ou est en phase d'être confronté. Une telle tâche étant bien trop vaste pour être traitée dans l'espace ici imparti, nous nous concentrerons sur les problématiques de ce mouvement comme organisation, mettant ainsi de côté, provisoirement, les réseaux plus informels ou relevant de dynamiques bilatérales plutôt qu'internationales.

Suite à une brève revue de la littérature sur les mouvements de contestation transnationaux, la première partie de ce texte porte sur le mouvement syndical international dans son ensemble afin d'en dresser un état des lieux en 2005 et faire un point le plus précis possible sur les différentes organisations et tendances qui le composent. Dans un deuxième temps, nous nous penchons plus précisément sur les structures et activités de ce mouvement sur le continent américain, en particulier afin d'identifier dans quelle mesure le mouvement syndical international dispose d'authentiques politiques panaméricaines. Enfin, la troisième partie présente les enjeux à venir et les dynamiques que nous avons identifiées. C'est ici que nous vérifierons notre hypothèse suivant laquelle le mouvement syndical international dans les Amériques fait face à de nouveaux clivages en son sein qui, loin de lui être spécifiques, reflètent en fait quelques-unes des caractéristiques et contradictions essentielles du mouvement syndical.

Sur le plan méthodologique, cet article repose essentiellement sur la documentation produite par les organisations syndicales concernées, ainsi que sur des entrevues menées auprès de responsables de ce mouvement, entre 2002 et 2004. Cette démarche devra être complétée par la suite par des études plus approfondies, notamment en visant certaines des organisations concernées et en diversifiant les sources d'information.

### **La littérature sur la contestation transnationale et ses lacunes**

Dans la lignée de l'approche dite de « mobilisation des ressources », plusieurs travaux ont porté sur les répertoires d'action utilisés par les opposants à la mondialisation néolibérale. Alors que certains voient l'émergence d'authentiques réseaux transnationaux dotés de pratiques qui leur sont propres et qui tendent à refléter celles des organismes visés par la contestation (Smith, Chatfield et Pagnucco, 1997; Guidry, Kennedy et Zald, 2000; Florini, 2000; Smith, 2001), d'autres se montrent plus sceptiques.

tiques et soulignent que les moyens employés relèvent avant tout de stratégies nationales (Larose, 2000). Plusieurs études portant sur les accords de libre-échange, considérés comme des « prolongations » régionales de la mondialisation néolibérale, amènent également à modérer l'enthousiasme de certains observateurs-militants quant à l'effectivité de ces réseaux transnationaux, sans pour autant négliger leurs apports potentiels, notamment en termes d'expériences démocratiques (Ayres, 1998; Ayres, 2001; Massicotte 2004).

Si ces courants d'analyse ont permis un certain renouveau de l'étude des mouvements contestataires (dont le lancement de la revue *Mobilization* en 1996 est un autre indice), ils continuent de pêcher par excès d'uniformisation. Tarrow (2001) souligne notamment combien la contestation transnationale a amené à un certain nombre d'amalgames dont il convient de se méfier et il invite les analystes à mieux délimiter ce qu'ils considèrent comme des mouvements contestataires. Parallèlement à ce constat, O'Brien (2000) fait remarquer qu'un des champs les plus susceptibles de traiter de ce type de sujet, l'économie politique internationale, ignore ostensiblement un acteur clé de la contestation à l'ordre néolibéral : le mouvement syndical. Ce constat n'étonne qu'à moitié quand on sait que les différentes traditions théoriques en relations internationales s'intéressant aux acteurs non-étatiques n'ont pas manifesté dès le départ d'intérêt particulier pour les mouvements contestataires. Tant l'approche libérale-institutionnaliste que le courant néo-marxiste ont privilégié les firmes transnationales (soit pour en montrer les intérêts, soit pour les critiquer). Encore aujourd'hui, les auteurs d'inspiration marxiste mettant l'accent sur les classes sociales transnationales se concentrent avant tout sur la classe dominante (van der Pijl, 1998) et sont d'ailleurs critiqués pour leur relatif désintérêt à l'égard de la classe dominée (Drainville, 1994; Overbeek, 2000). Certes, il serait abusif de prétendre qu'aucun travail n'existe sur la dimension internationale de l'action syndicale. Toutefois, on constate chez plusieurs d'entre eux un certain « triomphalisme » qui n'est pas sans rappeler l'enthousiasme des observateurs du mouvement de contestation de la mondialisation (Moody, 1997). Souvent, ces analyses reposent sur une confiance en la création de réseaux informels, s'appuyant en grande partie sur les nouvelles technologies, mais ne fournissent pas d'étude systématique et sérieuse du mouvement syndical comme organisation (Waterman, 1998) ou

préfèrent se concentrer sur les dimensions locales de l'action syndicale internationale, délaissant ainsi les structures transnationales (Herod, 1998). Les études prenant le mouvement syndical international comme objet principal sont encore rares (Harrod et O'Brien, 2002) et méritent d'être complétées compte tenu de l'importance historique que revêt ce mouvement tant dans l'élaboration du capitalisme moderne que dans sa contestation. En outre, nombre d'entre elles, en particulier en provenance d'auteurs en relations industrielles, fournissent des descriptions détaillées du mouvement et de ses activités mais ne poussent que très peu leur démarche analytique (Gordon et Turner, 2000; Lillie, 2005, Fairbrother et Hammer, 2005).

C'est la volonté de combler ce manque qui nous conduit à traiter ici du mouvement syndical dans les Amériques. Nous nous plaçons dans une perspective théorique d'économie politique, c'est-à-dire que nous considérons le syndicalisme comme un représentant (mais pas le seul) des travailleurs, dans une dynamique mondiale d'opposition entre travail et capital. Tout en reconnaissant sa double implication, à la fois comme agent de négociation économique et comme acteur politique, nous n'établissons pas de séparation étanche entre ces deux champs. Les activités économiques ont en effet un impact décisif sur les orientations politiques du mouvement et vice-versa. Ces deux sphères sont en fait étroitement liées, et c'est dans un but uniquement analytique que nous procédons à cette distinction, sans en faire une affirmation ontologique.

### **Le mouvement syndical international : un état des lieux<sup>5</sup>**

Dresser le portrait du mouvement syndical international à l'échelle planétaire ne peut être qu'incomplet ou sommaire tant le sujet est vaste. Rappelons que nous nous concentrons ici sur les organisations formelles et que nous ne nous pourrions traiter que des plus importantes d'entre elles. Après avoir fait un bref historique de ce mouvement, nous nous attarderons sur sa situation à ce jour en distinguant les deux grands axes autour desquels le syndicalisme s'est toujours organisé: le politique et le professionnel. En effet, le mouvement syndical a ceci de particulier que quel que

<sup>5</sup>Sauf indication contraire, les informations sur l'ensemble des organisations syndicales internationales et régionales traitées ici ont été trouvées sur les sites internet des organisations concernées, dont les coordonnées figurent en bibliographie.

soit le contexte historique ou géographique dans lequel il se développe, il opère toujours sur au moins deux plans : la négociation économique, qui le porte à se structurer suivant les identités professionnelles ou les secteurs d'activité; et l'action politique qui amène les syndicats professionnels ou de secteur à se fédérer (on parlera en fait plus souvent de *confédérations*) au niveau national afin de se constituer comme interlocuteur et/ou opposant au pouvoir politique, soit l'État. De fait, cette dichotomie est acceptée par la majorité des auteurs en relations industrielles. Les Webb (1965 [1920]), « pères fondateurs » de la discipline, identifiaient déjà ces deux axes auxquels ils ajoutaient la dimension mutualiste, qui devait par la suite être progressivement assumée, partout dans le monde, par des organisations extra-syndicales. Le mouvement syndical international n'échappe pas à la règle et c'est suivant ces deux directions que nous ferons son état des lieux.

### **Les confédérations syndicales internationales**

Le syndicalisme moderne est né, au courant du XIXe siècle, avec l'internationalisme ouvrier. De tout temps, les syndicats ont donc eu des activités internationales. De fait, les premières organisations syndicales internationales ne sont autres que les « Internationales », d'inspiration socialiste. À une époque où le mouvement ouvrier était en pleine définition, la frontière entre syndicats et partis politiques n'était pas évidente et tous se retrouvaient donc dans les mêmes structures. La situation se « clarifia » avec la fondation en 1919, par Lénine, de la IIIe Internationale (le *Komintern*), dont le mandat était de regrouper avant tout les partis communistes et non les centrales syndicales, envers lesquelles Lénine entretenait de toute façon une méfiance assez explicite. Se crée à la même époque une organisation parallèle destinée à rassembler les syndicats communistes, l'Internationale des syndicats rouges, dont la destinée sera liée à celle du *Komintern*. Toutes deux seront dissoutes par Staline au début de la guerre froide.

De fait, la plus ancienne organisation syndicale internationale de type confédéral encore existante aujourd'hui n'est pas d'obédience socialiste mais plutôt chrétienne. La Confédération mondiale du travail (CMT) fut fondée en 1920 sous l'appellation « Confédération internationale des syndicats chrétiens », qu'elle abandonna en 1968. Conséquence directe de l'apparition des syndicats catholiques à cette époque, la CMT fédère au niveau mondial les organisations suivant la doctrine sociale de l'Église.



Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, l'atmosphère « d'union sacrée » entre l'Est et l'Ouest incite plusieurs organisations syndicales des deux camps à fonder en 1945 une organisation internationale unique, la Fédération syndicale mondiale (FSM). La CMT refusa de se joindre à cette initiative, qu'elle considérait comme étant une entente artificielle. L'Histoire lui donnera raison puisque quatre ans plus tard, les composantes non-communistes de la FSM décident de quitter cette dernière pour fonder la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). La CMT, la FSM et la CISL sont, encore aujourd'hui, les trois principales organisations syndicales internationales de type confédéral. Durant la guerre froide, la FSM et la CISL jouèrent respectivement le rôle de « courroies de transmission » des gouvernements de leurs blocs respectifs dans le milieu syndical. La CMT essaya quant à elle de se définir comme « neutre », tout en tentant de s'ouvrir à tous les « travailleurs croyants » au-delà de sa base chrétienne.

La fin de la guerre froide semble avoir sonné le glas de la FSM. Basée à Prague (République tchèque), elle maintient un site web assez avare d'information. Affichant un membership de 407 millions de membres individuels en 2000, il ne détaille pas les noms des organisations affiliées. En outre, ces chiffres comprennent les membres de la toute-puissante All-China Federation of Trade Unions (ACFTU), seul syndicat autorisé en Chine, qui compte à elle seule 134 millions de membres<sup>6</sup>. Il semble clair que la chute de l'Union soviétique et des régimes de « démocratie populaire » qui lui étaient fidèles en Europe de l'Est a considérablement affaibli la FSM. Aujourd'hui, c'est une organisation très isolée, qui semble avant tout survivre grâce aux derniers États socialistes existant.

La fin de la guerre froide n'a pas seulement contribué au déclin de la FSM mais elle a aussi amené la CISL à moins se poser comme anticommuniste. Ceci a entraîné, dans les années 1990, une vague assez importante d'adhésion à la CISL. Qu'il s'agisse de syndicats chrétiens laïcisés quittant la CMT, ou d'organisations ayant préféré ne pas s'impliquer auparavant dans le duel FSM-CISL, tous semblent consacrer l'hégémonie croissante

---

<sup>6</sup>On compte également dans les rangs de la FSM des affiliés en provenance de pays arabes et d'Extrême-orient où les liens entre certains syndicats et l'État sont très étroits, ce qui incite à se méfier des chiffres avancés par ces organisations syndicales.

de la CISL. Cette dernière compte aujourd'hui 145 millions de membres individuels, répartis dans 154 pays. Parmi les organisations affiliées se trouvent la plupart des principales confédérations syndicales des pays occidentaux mais aussi des pays en voie de développement<sup>7</sup>. De son côté, la CMT, bien que sur le déclin, compte encore 26 millions de membres individuels. Toutefois, les décisions adoptées lors des derniers congrès de la CISL et de la CMT indiquent assez clairement qu'un rapprochement est programmé entre les deux organisations, et qu'il devrait déboucher, en 2006, sur une fusion. Compte tenu du grand déséquilibre entre les deux partenaires, ceci reviendrait à une « annexion » de la CMT par la CISL, consacrant l'hégémonie de cette dernière<sup>8</sup>. Nous reviendrons plus tard sur les implications d'une telle évolution pour l'organisation et le fonctionnement de la CISL.

Les prérogatives et mandats de la CISL sont assez similaires aux compétences généralement dévolues aux organisations confédérales nationales. Pour l'essentiel, il s'agit d'un travail de représentation politique du mouvement ouvrier auprès des gouvernements. Il n'y a bien entendu pas de « gouvernement mondial » dont la CISL pourrait être l'interlocutrice, mais il n'est pas anodin de constater que les trois confédérations syndicales internationales encore existantes aujourd'hui ont toutes été créées à des périodes où les États ont décidé de se doter de structures politiques internationales à vocation universelle (la Société des Nations et l'Organisation internationale du travail après la Première Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies et ses agences spécialisées après la Seconde Guerre mondiale). La formation de structures syndicales internationales à vocation politique est le reflet de la volonté des États de créer des organisations politiques d'envergure mondiale.

Concrètement, les actions de la CISL prennent essentiellement la forme de campagnes de sensibilisation aux droits et libertés syndicaux. De grands mouvements de soutien à certains

<sup>7</sup>À titre d'exemple, le TUC britannique, la CFDT française, la CGIL italienne, la DGB allemande, l'AFL-CIO états-unienne, le CTC canadien, la CUT brésilienne et le COSATU sud-africain sont membres de la CISL.

<sup>8</sup>Officiellement, la démarche commune engagée par la CISL et la CMT en est une de fondation d'une nouvelle confédération mondiale à laquelle les deux parties prenantes s'engagent à encourager leurs membres d'adhérer. Comme il est difficilement envisageable que la CISL et la CMT puissent, à terme, co-exister avec cette nouvelle organisation, nous assimilons ce processus à une « fusion », bien qu'elle ne soit pas officiellement désignée comme telle.

dirigeants syndicaux sont organisés, alors que des pressions sont exercées sur les gouvernements concernés. Le *Rapport annuel des violations des droits syndicaux* de la CISL fait dorénavant office de référence en la matière et est également utilisé comme un outil pour attirer l'attention des opinions publiques et de leurs représentants sur les manquements constatés. Organisation de représentation politique, la CISL se trouve toutefois « concurrencée » auprès de certaines organisations internationales par d'autres structures syndicales. Ainsi, la structure tripartite de l'OIT permet aux centrales syndicales nationales de s'exprimer directement auprès de cette organisation. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) dispose quant à elle de sa propre Commission syndicale consultative (CSC). Certes, cette dernière travaille en étroite relation avec la CISL, mais la composition et la dynamique de ces deux groupes ne sont pas identiques. Bien qu'en phase de devenir la structure syndicale confédérale la plus importante au plan planétaire, il est excessif de voir la CISL comme absolument incontournable et toute-puissante.

### **Les fédérations syndicales internationales**

Aux côtés des structures politiques de type confédéral, les organisations syndicales ont aussi développé, assez tôt dans leur histoire, des structures de type fédéral centrées sur une identité professionnelle ou un secteur d'activité. L'échelon international n'a fait que reproduire, là encore, les dynamiques nationales. On notera ici une divergence entre la CMT et la FSM d'une part, et la CISL d'autre part. En effet, les deux premières se sont dotées, dès leur fondation, de fédérations professionnelles qui leur sont propres. L'histoire et la dynamique de ces fédérations suivant de près celles de leurs confédérations respectives, nous n'y reviendrons pas ici. La CISL ne s'est par contre jamais dotée de fédérations professionnelles, mais a plutôt entretenu des relations étroites avec les Secrétariats professionnels internationaux (SPI), structures syndicales professionnelles internationales dont les premières sont apparues dès la fin du XIXe siècle mais qui se sont toujours développées, jusqu'à aujourd'hui, de façon totalement indépendante. De fait, les fédérations professionnelles des centrales nationales affiliées à la CISL sont la plupart du temps membres d'un SPI. Mais ça n'est pas systématique et la double affiliation n'a jamais été une règle obligatoire, ni dans un cas ni dans l'autre.

Les deux démarches relèvent de dynamiques distinctes.

En 2001, les instances des SPI ont décidé d'opter pour une nouvelle appellation commune : les Fédérations syndicales internationales (FSI). Au nombre de dix, les FSI ont mis en place, en coopération avec la CISL et la CSC-OCDE, un site internet commun ([www.global-unions.org](http://www.global-unions.org)), montrant ainsi leur volonté de travailler ensemble et de se poser, avec la CISL, comme étant les instances syndicales les plus représentatives au niveau international.

Un bref survol des secteurs couverts par les différentes FSI ainsi que de leur année de fondation permet de voir combien ces organisations se sont développées et ont évolué avec le capitalisme industriel et les syndicalismes nationaux. Ainsi, les industries traditionnelles furent les premières à voir apparaître des structures syndicales internationales (métallurgie, textile) de même que les transports, par nature plus portés à la dimension internationale (Pernot, 2003). Les travailleurs des services ne se sont dotés de structures syndicales internationales que plus tard, quand leurs secteurs sont devenus véritablement significatifs au sein de l'économie.

Il est important de noter qu'à l'image des syndicalismes nationaux, le syndicalisme international « sectoriel » a connu de nombreuses recompositions, à l'image de l'évolution de l'économie. On ne comptait pas moins de trente-trois SPI en 1914, contre seulement dix FSI aujourd'hui. L'ICEM et UNI sont les deux exemples les plus récents de fusions, chacune reflétant les changements opérés dans les secteurs qu'elles représentent. Tandis que les syndicats de la chimie, de l'énergie et des mines perdent du terrain en raison du déclin des industries secondaires, les secteurs des services et des technologies se développent très rapidement tout en effaçant les frontières auparavant nettes entre les différentes catégories de travailleurs oeuvrant dans ces métiers. La création de l'ICEM est le résultat du premier phénomène tandis que celle de UNI est une conséquence du deuxième. Nous reviendrons plus tard sur les implications de ces recompositions pour la scène syndicale internationale et continentale.

Comme organisations sectorielles, les FSI ont pour principaux interlocuteurs les employeurs, plus particulièrement les firmes multinationales. Les années 1990 ont vu la naissance des « accords-cadres internationaux ». Ces accords, que l'on peut assimiler à des « conventions collectives minima internationales »,

Tableau 1: Les Fédérations syndicales internationales

<b>Nom</b>	<b>Année de fondation</b>	<b>Nombre de membres individuels (en millions)</b>
Fédération internationale des organisations des travailleurs de la métallurgie (FIOM)	1893	25
Fédération internationale des ouvriers du transport (FIOT)	1896	4,5
Internationale des services publics (ISP)	1907	20
Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)	1920	12
Fédération internationale des journalistes (FIJ)	1926	0,5
Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB)	1934	10
Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC)	1960	10
Internationale de l'éducation (IE)	1993	29
Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM)	1995	20
Union Network International (UNI)	2000	15

Source : CISL

sont négociés par les FSI avec des entreprises multinationales, et garantissent le respect d'un certain nombre de droits pour les salariés des compagnies concernées. On compte aujourd'hui trente-quatre accords-cadres, dont dix négociés par la FIOM, huit par l'ICEM, six par la FITBB, cinq par l'UITA, et cinq par UNI. Parmi les entreprises concernées, citons Statoil, Ikea, Daimler-Chrysler, Danone ou encore Carrefour.

Ainsi, les FSI apparaissent, à l'heure de la mondialisation néolibérale, comme des structures particulièrement bien adaptées à la nouvelle donne. Alors qu'elles sont les plus anciennes organisations syndicales internationales encore existantes, leur nature en fait des outils correspondant bien à la nécessaire recomposition du rapport de force entre travail et capital, consécutive à l'internationalisation croissante de la production et des échanges.

### **Le mouvement syndical international dans les Amériques**

Comme constaté plus tôt, le continent américain présente cette particularité de faire se côtoyer des économies très développées et d'autres en voie de développement. À l'heure où les relations économiques nord-sud sont plus que jamais mises de l'avant, notamment en raison des tensions qu'elles génèrent (les uns accusant les autres soit de les exploiter, soit de leur voler leurs emplois), il est intéressant de se pencher sur la façon dont le mouvement syndical approche ce continent et quelles solidarités il tente de créer, développer ou maintenir. Nous nous intéressons ici aux structures syndicales panaméricaines mises en place par les organisations syndicales internationales que nous venons de passer en revue, ce afin de voir dans quelle mesure celles-ci tendent à se « régionaliser ».

Précisons que compte tenu de l'actuel équilibre des forces entre les trois confédérations mondiales et de la prédominance croissante des FSI, nous ne traiterons ici que de la branche continentale de la CISL, l'Organisation régionale interaméricaine du travail (ORIT), et des structures régionales mises en place par les FSI dans les Amériques<sup>9</sup>.

<sup>9</sup>La FSM n'a en effet qu'une présence symbolique sur le continent (essentiellement à Cuba et par le biais de quelques centrales communistes sur le continent au membership assez faible, comme la CGTB brésilienne). La CMT dispose d'une organisation régionale pour l'Amérique latine, la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT), mais elle reste très minoritaire comparativement à l'ORIT et sera probablement absorbée par cette dernière lors de la fusion programmée entre la CISL et la CMT.

### **L'ORIT : une nouvelle légitimité?**

Fondée en 1951 comme branche de la CISL pour le continent américain, l'ORIT est reconnue pour avoir été pendant longtemps contrôlée par l'AFL-CIO états-unienne, qui en aurait notamment assumé 90% du financement dans les années 1960 (Jakobsen, 2001). Ainsi, même lorsque la centrale états-unienne s'est désaffiliée de la CISL, entre 1969 et 1982, elle est restée très active au sein de l'ORIT, l'utilisant avant tout pour relayer le discours anticommuniste de Washington auprès des syndicats latino-américains<sup>10</sup>.

De l'avis même de certains responsables syndicaux latino-américains, l'ORIT des années 2000 semble être en passe de devenir une authentique organisation syndicale régionale (Jakobsen, 2001). Bien que toujours présidée par la vice-présidente de l'AFL-CIO, réélue lors du XVIe Congrès continental en 2005, l'ORIT s'est dotée de statuts permettant une plus grande collégialité. Ainsi, la Présidente est la seule nord-américaine du secrétariat de l'ORIT (l'exécutif de l'organisation) qui compte cinq membres, tous élus lors du Congrès. Le secrétaire général est paraguayen. Le Comité exécutif, qui est l'instance suprême entre les Congrès, est élu suivant les zones géographiques et accorde douze sièges à l'Amérique latine contre trois à l'Amérique du nord.

Mais c'est surtout sur le fond qu'on note que l'ORIT n'est plus dans l'axe de Washington. Ainsi, une des neuf résolutions adoptées lors du dernier Congrès continental porte sur le respect de la liberté syndicale aux États-Unis. Le plan d'action, qui fait l'objet d'une autre des résolutions, comporte des revendications sur « l'auto-réforme » du mouvement syndical qui ne sont pas sans rappeler les positions actuelles du mouvement syndical brésilien face aux projets de modifications des lois du travail dans ce pays. Enfin une autre résolution s'oppose clairement au libre-échange tel que pratiqué jusqu'à présent dans le nord du continent et appelle explicitement à résister aux initiatives du gouvernement états-unien en la matière. Ceci n'est d'ailleurs pas sans rappeler le rôle central reconnu à l'ORIT dans la constitution de

<sup>10</sup> L'alignement de l'AFL-CIO sur la politique étrangère du gouvernement états-unien n'est un secret pour personne. Lorsque la centrale a quitté les rangs de la CISL, c'est d'ailleurs parce que cette dernière avait condamné la guerre au Viêt-Nam. La composante plus conservatrice du mouvement syndical états-unien n'a jamais caché son anticommunisme. L'AFL n'a d'ailleurs jamais adhéré à la FSM, contrairement au CIO, jusqu'au schisme de 1949.

l'Alliance sociale continentale (ASC), la coalition panaméricaine d'opposition au projet de ZLÉA.

Il semble donc que la fin de la guerre froide ait amené l'ORIT à sortir du rôle initial d'outil anticommuniste qui lui avait été assigné par l'AFL-CIO. Organisation de plus en plus authentiquement panaméricaine, elle semble aussi prête à suivre le mouvement de rapprochement entamé entre la CISL et la CMT, comme l'indique une des résolutions adoptées lors de son dernier congrès. Toutefois, il y a fort à croire que la crise de croissance qui se profile à l'horizon pour la CISL aura aussi des conséquences pour l'ORIT. Déjà, parmi les nouveaux membres, des voix s'élèvent pour réclamer encore plus de démocratie participative à l'interne mais aussi pour défendre d'autres modes de fonctionnement, car venant de traditions syndicales différentes. Nous reviendrons sur ce sujet en dernière partie. Penchons nous maintenant sur les structures régionales des FSI afin de voir si elles aussi se trouvent confrontées aux mêmes défis.

### **Les FSI dans les Amériques : une régionalisation à plusieurs vitesses**

La régionalisation des organisations syndicales internationales est un phénomène difficile à évaluer. En effet, sur le papier, le processus est apparemment soutenu par tous. La régionalisation est au mouvement syndical ce que la décentralisation est aux décideurs politiques : une vertu visiblement incontournable et garante de plus de démocratie car elle permet à la « base » (qu'il s'agisse des membres ou des citoyens) d'être plus « proche » du centre de décision. Celui-ci étant plus en contact avec la « réalité du terrain », il serait plus à même de prendre les bonnes directions. Toutefois, les différentes expériences politiques nationales ont démontré deux choses : d'abord, il convient de différencier *décentralisation* et *déconcentration* du pouvoir. Tandis que la première peut effectivement contribuer à une meilleure appropriation des décisions et de la gestion politiques par la population, la deuxième n'équivaut qu'à l'envoi sur le terrain de représentants du pouvoir central. De même, le signe d'égalité entre décentralisation et démocratie doit être nuancé dans la mesure où une délégation de pouvoir, qu'elle se fasse au niveau central ou local, reste une délégation de pouvoir et garde donc tous ses défauts potentiels (dérive autoritaire, corruption etc).

Ces remarques nous conduisent à traiter de la régionalisa-



tion des FSI dans les Amériques avec prudence. Notre démarche étant fondée avant tout sur la documentation produite par les organisations concernées, elle devra être complétée par des recherches de terrain permettant de vérifier dans quelle mesure les discours officiels sont relayés par des actions. Toutefois, un premier passage en revue de ces organisations nous permet déjà d'en dresser une typologie reposant sur deux facteurs : d'une part la « panaméricanité » des structures mises en place, d'autre part le degré de décentralisation/déconcentration atteint par elles. En effet, nous avons pu constater que, dans bien des cas, les structures mises en place par les FSI dans les Amériques n'étaient que latino-américaines et non pas panaméricaines. De même, nous observons que s'il est assez fréquent, voire systématique, de voir les FSI ouvrir un ou plusieurs bureaux régionaux dans les Amériques (signe de déconcentration), il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de mettre en place une véritable structure régionale, bénéficiant d'une certaine autonomie et de statuts et activités qui lui sont propres. Nous en arrivons donc à classer les différents FSI suivant la typologie présentée dans le tableau 2.

Tableau 2: La régionalisation des FSI dans les Amériques

		<b>Degré de régionalisation</b>	
		<b>Déconcentration</b>	<b>Décentralisation</b>
<b>Zone couverte</b>	<b>Amérique latine seulement</b>	FIOM UITA	IE FIJ FITBB
	<b>Toutes les Amériques</b>	ICEM	FITTHC FIOT ISP UNI

Quatre catégories sont ainsi créées, en fonction de ces deux facteurs. La FIOM et l'UITA sont ici considérées comme les FSI les moins « régionalisées » dans les Amériques. Toutes deux ont ouvert des bureaux régionaux en Amérique latine (à Santiago du Chili et Mexico pour la FIOM, à Montevideo pour l'UITA) qui prodiguent de l'information sur les activités organisées dans le sous-continent. Mais il n'est pas possible de trouver

des signes d'une authentique structure régionale, encore moins à vocation panaméricaine. La situation est assez similaire à l'ICEM, qui a par contre non seulement un bureau régional en Amérique latine (à Rio de Janeiro) mais aussi un pour l'Amérique du nord, à Washington. Les documents produits par l'ICEM-Amérique-latine laissent penser qu'une structure régionale autonome est en constitution, mais il n'a pas été possible de confirmer l'existence d'une telle organisation avec les documents publiés par la direction internationale de l'ICEM.

L'IE, la FIJ et la FITBB font clairement apparaître leurs structures régionales dans leurs statuts et celles-ci disposent d'outils de communication qui leur sont propres. Toutefois, la FITBB semble moins avancée que les deux autres sur cette voie. Elle dispose d'un bureau régional à Panama et ses affiliés latino-américains se réunissent régulièrement en conférence régionale et élisent un comité régional. Mais les textes consultés indiquent clairement que ces instances n'ont de pouvoir que consultatif et doivent faire valider leurs décisions par les autorités internationales de la FSI. L'IE a ouvert un bureau régional au Costa Rica et l'IE-Amérique-latine dispose de statuts comme structure autonome. Il n'en va pas de même pour l'IE-Amérique-du-nord-et-Caraïbes, qui ne semble pas vraiment en activité. La FIJ a ouvert son bureau régional de Caracas en 1990 et a relancé sa structure latino-américaine, la Fédération des journalistes d'Amérique latine et des Caraïbes (FEPALC), en 2004. Elle semble donc en voie de se doter d'une authentique organisation autonome pour le sous-continent.

Finalement, la FITTHC, la FIOT, l'ISP et UNI sont les seules FSI à concevoir la régionalisation dans une dynamique panaméricaine. Fondée en 1966 comme une organisation latino-américaine, l'Organisation régionale interaméricaine (ORI) de la FITTHC est aujourd'hui devenue pancontinentale, même si son siège se situe toujours au Venezuela et si l'immense majorité de son équipe dirigeante provient du Sud du continent. La FIOT a tenu sa première conférence régionale interaméricaine en 1998 et lancé à la même occasion un comité interaméricain. Son bureau régional, situé à Rio, a été rouvert en 1995. Elle dispose de représentants en Amérique du nord, mais l'exécutif régional est là encore largement dominé par les Latino-américains. L'ISP est la seule FSI dont le bureau pour l'ensemble du continent est situé dans le Nord, à Washington. Elle dispose également d'une confé-

rence régionale interaméricaine et d'un exécutif qui se rencontrent régulièrement. Enfin, seulement deux ans après sa fondation, UNI a convoqué une conférence régionale de ses membres sur le continent pour lancer UNI-Amériques. Disposant d'un exécutif régional, cette structure panaméricaine semble être la plus développée de celles observées ici. Le bureau principal est à Panama, mais UNI-Amériques dispose d'un réseau assez dense de représentants sectoriels présents à travers tout le continent.

Quelles conclusions tirer de ces constats? D'abord nous devons de rappeler que le fait de ne pas disposer de structures régionales n'équivaut pas à une absence d'activités des FSI sur le continent. Les dix fédérations ont de nombreux affiliés dans les Amériques et elles y mènent toutes des projets. Mais il est utile de rappeler que, historiquement, les structures syndicales professionnelles ou sectorielles ne sont pas amenées à mettre en place des organisations régionales. Lorsqu'elles se subdivisent, elles le font plutôt, là encore, sur une base sectorielle. Ainsi, l'ICEM, qui n'est qu'assez peu régionalisée suivant notre typologie, est par contre très encline à mener des opérations touchant tel ou tel autre secteur. Les accords-cadres sont d'ailleurs l'aboutissement ultime de cette démarche puisqu'ils amènent les FSI à se subdiviser en fonction des entreprises dans lesquelles leurs affiliés sont présents, et non en fonction des régions dans lesquelles ils sont implantés.

Toutefois, malgré les différences observées, nous notons une tendance à la régionalisation au sein de plusieurs FSI, comme le montrent l'ouverture ou la réouverture récentes de bureaux régionaux ainsi que le lancement de structures régionales. Ce mouvement n'est pas sans poser problème dans la mesure où la régionalisation est normalement l'apanage des organisations confédérales, comme le montre la création et le maintien de l'ORIT par la CISL. C'est sur ce type d'enjeux que nous allons maintenant nous pencher.

### **Vers de nouveaux clivages?**

Figé dans le débat est-ouest pendant la guerre froide, le mouvement syndical international semble donc connaître un nouveau départ depuis le début des années 1990. L'évolution de la CISL se reflète dans ses organisations régionales. L'ORIT, qui semble être définitivement sortie de son rôle de « rempart » au communisme dans les Amériques, gère aujourd'hui l'arrivée de

nouveaux membres et prépare sa fusion avec son ex-rivale chrétienne. Les vieilles FSI reviennent quant à elles sur le devant de la scène en montrant que leur structure est en phase avec les besoins du mouvement syndical face à la mondialisation. Toutefois, tout n'est pas bel et bon. Qui dit croissance dit aussi crise de croissance, et si le clivage est-ouest semble bien enterré, d'autres se profilent à l'horizon. Nous nous concentrerons ici sur deux d'entre eux particulièrement significatifs: d'une part le clivage nord-sud et d'autre part celui entre organisations politiques et organisations professionnelles.

### **Les défis de la régionalisation et le clivage nord-sud**

La disparition annoncée de la FSM et celle, plus douce, de la CMT, ont amené de nombreuses organisations à s'affilier à la CISL. Il s'agit non seulement de transfuges des deux autres confédérations mais aussi de centrales qui n'étaient auparavant affiliées à aucune des trois confédérations. Ces dernières, sans être à la FSM, voyaient d'un mauvais œil l'anticommunisme parfois primaire de la CISL et de ses organisations régionales. Un mouvement similaire a pu être observé dans les FSI, quoi que celles-ci aient toujours été moins « strictes » dans leur opposition au camp socialiste.

On comprend que ces nouveaux venus amènent avec eux des programmes souvent assez progressistes, voire radicaux. Parmi eux, nombreux sont les syndicats en provenance de pays du sud. Leur coloration politique alliée à leur situation géographique les conduit à adopter des positions très revendicatives à l'égard du nord. Or, la CISL et les FSI sont, historiquement, dominées par des organisations syndicales du nord, plus particulièrement européennes<sup>11</sup>. Dans les Amériques, nous avons vu que cette dynamique était reproduite par une ORIT pendant très longtemps dominée par l'AFL-CIO. Il est donc raisonnable de penser que l'intégration de nouveaux membres en provenance du sud risque fort de substituer un clivage nord-sud à l'ancien clivage est-ouest. Malgré tous les discours de solidarité internationale qui peuvent être tenus au sein de ces organisations, les intérêts des uns et des autres restent souvent contradictoires et les divergences ne se règlent pas d'un jour à l'autre.

Ainsi, nos observations lors du dernier Congrès international de l'ISP tenu à Ottawa en 2002 nous ont confirmé que l'ar-

<sup>11</sup>La CISL et les FSI ont toutes leur siège en Europe occidentale.

rivée de nouveaux membres du sud au sein de cette FSI tendait à modifier la teneur traditionnelle des débats. Les responsables latino-américains et africains que nous avons rencontrés insistent tous sur la nécessité d'influer sur les gouvernements du nord pour les inciter à modifier leur approche en termes de commerce et d'aide internationale. Ces demandes n'étaient pas sans déranger quelque peu les positions traditionnelles du mouvement syndical à cet égard. Les syndicats du nord avaient plutôt tendance à défendre une vision classique de l'aide au sud, fondée sur une assistance financière, plutôt que de devoir revoir leurs positions de fond quant à la répartition des richesses au niveau mondial.

Un responsable des relations internationales au sein de la CUT brésilienne, nouvelle venue dans la famille CISL-ORIT et dans les FSI, exprime une opinion similaire quant à l'évolution de l'ORIT (Jakobsen, 2001). Tout en reconnaissant les avancées opérées au sein de l'ORIT en termes de fonctionnement interne, il dénonce le fait que ces organisations sont encore trop structurées sur un modèle centralisateur qui ne laisse pas assez de place à la libre expression et à la prise de décisions pour les membres. Les positions politiques prises par la CUT et exprimées par ce responsable ne sont pas sans remettre en cause les lignes traditionnelles d'action des organisations syndicales internationales et traduisent bien le clivage nord-sud qui semble s'instaurer dans ces différentes structures.

Enfin, le constat que nous avons dressé au sujet des efforts de régionalisation des différentes FSI dans les Amériques nous conduit à renforcer cette même idée. En effet, il semble qu'il soit plus aisé pour les organisations syndicales de se « latino-américaniser » plutôt que de se « panaméricaniser ». Les différentes structures que nous avons étudiées, même lorsqu'elles s'affichent panaméricaines (ce qui n'est pas le cas de la majorité d'entre elles), sont avant tout présentes dans le sud du continent et fonctionnent avec des équipes et dans des langues très majoritairement présentes au sud du Rio Grande. Ce constat n'est pas anecdotique. Il traduit, d'après nous, les difficultés rencontrées par le mouvement syndical à aller vers une authentique coopération nord-sud dans ses structures permanentes, dépassant le stade de la collaboration ponctuelle.

Il est intéressant de retourner ici à la littérature sur les stratégies adoptées par les mouvements de contestation à la mondialisation. En effet, celle-ci insiste sur le fait que ces mouve-

ments se créent contre des adversaires communs, les sommets intergouvernementaux ou les réunions d'instances dirigeantes d'organisations internationales étant autant de « fenêtres d'opportunité politique » permettant aux mouvements contestataires de se mobiliser et de s'organiser. Il semble que ce constat s'applique bien au mouvement syndical dans les Amériques dont les rares exemples de « panaméricanisme » authentique ont eu lieu lorsqu'un adversaire commun était à combattre, en l'occurrence le projet de ZLEA. Ceci revient en fait à souligner une caractéristique fondamentale du mouvement syndical : il est avant tout réactif. Bâtir une authentique coopération nord-sud en son sein s'annonce donc peut-être moins difficile que ne l'était l'érection de ponts entre l'est et l'ouest durant la guerre froide, mais la route est encore longue, tant au niveau mondial qu'à celui des Amériques.

### **Aux racines du syndicalisme : identité professionnelle vs identité politique**

Nous nous sommes fondé, tout au long de notre démarche, sur la distinction entre organisations syndicales de type confédéral ou politique et organisations syndicales de type fédéral ou professionnel. Si cette dichotomie existe dans tout mouvement de travailleurs organisé au niveau national ou international, elle ne répond pas partout à la même logique. En effet, comme nous l'avons constaté en comparant la CISL d'une part à la FSM et la CMT d'autre part, les mouvements syndicaux à la source desquels se trouvent une idéologie forte (dans ces cas le communisme et le catholicisme social) ont tendance à être plutôt centralisés et à fonctionner suivant une hiérarchie mettant le niveau confédéral (politique) clairement au dessus, en termes de prérogatives, du niveau fédéral (professionnel)<sup>12</sup>. Au contraire, la CISL et les FSI s'apparentent plutôt à un modèle qu'on pourrait qualifier d'anglo-saxon tant il semble calqué sur l'organisation du syndicalisme britannique et ses héritages en Amérique du nord. Ici les structures professionnelles *précèdent* historiquement la confédération. Certes, la création de la CISL n'a pas vraiment été orchestrée par les FSI comme celle du Trade Union Congress (TUC) l'a été par les syndicats professionnels britanniques (Roberts, 1956),

---

<sup>12</sup> À un autre niveau, Lipset (1985) identifie les mêmes nuances entre la structure du syndicat des Métallos, fondé « par le haut », et celle du syndicat des travailleurs de l'automobile, fondé « par le bas ».

mais les FSI, à l'image de leurs affiliés en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord, conservent une très grande autonomie par rapport à la confédération et ne se considèrent en aucun cas *subordonnées* à elle.

Or, cette relation quelque peu ambiguë n'a pas été sans poser problème en Grande-Bretagne, comme l'ont montré les différents mouvements de Shop Stewards ayant jalonné le XXe siècle<sup>13</sup>. Encore aujourd'hui, l'AFL-CIO est traversée par des débats portant sur les compétences respectives que devraient avoir la centrale et les syndicats qui lui sont affiliés. Notre étude de la régionalisation des FSI dans les Amériques tend à montrer que ces conflits n'épargneront probablement pas le mouvement syndical international. Certaines FSI tendent à devenir, conséquemment aux fusions, extrêmement multisectorielles. Dès lors, elles deviennent difficilement distinguables d'organisations syndicales confédérales. Or il se trouve que c'est précisément l'une d'entre elles, UNI, qui semble être allé le plus loin dans la structuration de ses organisations continentales. Avec des membres dans l'énergie, les communications, les services d'entretien et de sécurité ou encore les médias, UNI, dont le sigle lui-même ne fait référence à aucun secteur en particulier, ne correspond plus guère à l'image traditionnelle d'une organisation ancrée dans une industrie précise et oeuvrant en fonction de cette identité. Ses dirigeants internationaux viennent d'ailleurs de lancer une campagne pour renforcer le sentiment d'appartenance des membres d'UNI à travers le monde en l'identifiant comme « mon syndicat global ».

Par ailleurs, même si elle permet aux FSI de renforcer leur influence et leur autonomie, cette tendance aux fusions des organisations professionnelles et à la diversification de leur recrutement n'est pas sans poser de problème de chevauchements entre les différentes FSI. Ainsi, un responsable du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) à Hydro-Québec nous expliquait les dilemmes face auxquels son organisation est placée. En effet, le SCFP est affilié à l'ISP, mais celle-ci comprend majoritairement des syndicats du secteur de la santé avec lesquels les syndiqués d'Hydro-Québec ne se sentent que peu d'affinités professionnelles. Les syndicats d'Hydro-Québec ont par ailleurs été contactés

---

<sup>13</sup> Les Shop Stewards (délégués syndicaux) occupent une place essentielle au sein des syndicats britanniques. Ils ont ainsi forcé le TUC à changer ses positions à plusieurs reprises, notamment pendant la Première Guerre mondiale et dans les années 1970.

par UNI-Amériques pour participer à des rencontres continentales avec d'autres syndicats de travailleurs de l'électricité, qui sont quant à eux affiliés à UNI. Les syndicats d'Hydro-Québec participent à certaines de ces activités, mais ne peuvent pas y être pleinement associés comme ils ne sont pas affiliés à UNI. Et ceci sans compter qu'ils ont aussi été approchés par l'ICEM qui compte également des membres dans le secteur de l'énergie. Il est à parier que ce cas est loin d'être isolé, et ce type de chevauchement a déjà été observé en Amérique du nord suite aux grandes fusions syndicales ayant eu lieu dans les dernières années<sup>14</sup>. Il est ainsi intéressant de noter combien le mouvement syndical international répond, à bien des égards, aux mêmes logiques que les syndicalismes nationaux, renforçant par là même l'idée qu'il devrait être étudié de façon spécifique.

Toutefois, il n'y a pas non plus unanimité sur la direction que devrait prendre la relation entre la CISL et les FSI. En effet, n'oublions pas que parmi les nouveaux membres de ces organisations, plusieurs proviennent de traditions plus centralisatrices que ne le sont les grands syndicats anglo-saxons. Un responsable de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) québécoise, qui n'a rejoint la CISL que dans les années 1990 et qui a hérité de son passé catholique une structure plutôt centralisée donnant de nombreuses prérogatives au niveau confédéral, ne nous cachait pas qu'il défendait, au sein de la CISL et des FSI, une approche tendant à renforcer les compétences de la confédération et à l'impliquer dans des champs d'action qu'elle n'a que peu explorés jusqu'à présent. L'histoire du syndicalisme, si elle ne se répète pas, semble donc répondre aux mêmes règles, qu'il s'agisse du niveau national ou international. Au vu des débats ayant cours au sein des syndicalismes nationaux depuis leur fondation au XIXe siècle, il n'est pas irréaliste de penser que le mouvement syndical international n'en est qu'à ses premiers déboires en la matière.

## **Conclusion**

Ainsi, la fin de la guerre froide a permis de lever le voile

---

<sup>14</sup> Celles-ci ont notamment donné lieu à la naissance du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et ont entraîné des allongements considérables des noms de syndicats comme le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA). Il est par ailleurs acquis que les grands syndicats affiliés à l'AFL-CIO et au CTC (par exemple les Teamsters, les Métallos, les TUAC) se trouvent fréquemment aujourd'hui à courtiser les mêmes travailleurs.



sur le mouvement syndical international. Jusque-là pris dans l'affrontement est-ouest qui se matérialisait par l'opposition entre la CISL et la FSM, il a depuis emprunté le chemin de l'unification de ses forces, sous l'égide d'une CISL bientôt fusionnée avec la CMT et des FSI. Dans les Amériques, ce mouvement est relayé par l'ORIT qui sort elle aussi de sa léthargie anticommuniste pour devenir une authentique structure syndicale politique panaméricaine. Les FSI s'intéressent également au continent, notamment en régionalisant leurs activités, même si les avancées sont à ce titre très variables et qu'un véritable « panaméricanisme » n'est atteint que par certaines d'entre elles. Ces constats, fondés sur une étude documentaire, pourront servir de base à d'autres recherches, basées notamment sur des entretiens avec des responsables et des membres des organisations concernées.

Au-delà de ces conclusions, de nouveaux clivages apparaissent. L'arrivée des nouveaux membres du sud met au défi le mouvement syndical international traditionnel de revoir ses pratiques et ses positions. De même, la croissance des FSI et le positionnement de certaines d'entre elles comme organisations multisectorielles posent le problème de la répartition des compétences entre structures fédérales et confédérales. Différentes traditions s'affrontent, chacune issue d'une histoire politique et sociale distincte.

Au final, nous constatons que ce sont les débats fondamentaux du mouvement syndical qui réapparaissent ici. Les contradictions internes du mouvement syndical (qui peuvent parfois être également ses forces) ressortent d'autant mieux : il est à la fois agent de négociation économique *et* mouvement de revendication politique, outil de rassemblement de la classe ouvrière *et* vecteur d'identification professionnelle, mouvement social en quête d'alliances *et* institution socio-politique voulant préserver sa crédibilité. Autant de raisons pour ne pas traiter le mouvement syndical comme n'importe quel mouvement social. Autant de raisons également pour ne pas le négliger. À l'heure où les « nouveaux mouvements sociaux » ont la cote, les syndicats restent partie prenante de la grande majorité des coalitions d'opposition à la mondialisation néolibérale. Situés, comme d'autres, à la frontière entre les sphères institutionnelle et contestataire, ils restent, plus que tout autre, au cœur de l'opposition entre travail et capital. À ce titre, ils sont des acteurs incontournables de la lutte à la mondialisation néolibérale, tant sur le plan mondial que régio-

nal, et ils doivent donc regagner leur statut d'objet de recherche politique au sein des sciences sociales.

### **Bibliographie**

- Ayres, J. M. 1998. *Defying Conventional Wisdom: Political Movements and Popular Contention against North American Free Trade*. Toronto: University of Toronto Press.
- 2001. "Transnational Political Processes and Contention Against the Global Economy", *Mobilisation: An International Journal*, 6: 1, pp. 55-68.
- Drainville, A. C. 1994. "International Political Economy in the Age of Open Marxism". *Review of International Political Economy*, 1: 1 (Spring), pp. 105-132.
- Fairbrother, P. & N. Hammer. 2005. "Global Unions: Past Efforts and Future Prospects". *Relations industrielles/Industrial Relations*, 60: 3, pp. 405-431.
- Florini, A. (Ed.). 2000. *The Third Force: the Rise of transnational civil society*. Tokyo et Washington: Japan Centre for International Exchange et Carnegie Endowment for International Peace.
- Gordon, M. E. & L. Turner (Eds). 2000. *Transnational Cooperation among Labor Unions*. Ithaca N.Y.: Cornell University Press.
- Guidry, J. A., M. D. Kennedy & M. Zald (Eds). 2000. *Globalizations and Social Movements. Culture, Power, and the Transnational Public Sphere*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Harrod, J. et R. O'Brien (Eds) 2002. *Global Unions? Theory and Strategies of Organized Labour in the Global Political Economy*. New York: Routledge.
- Herod, A. (Ed.). 1998. *Organizing the Landscape :Geographical perspectives on labor unionism*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Jakobsen, K. A. 2001. "Rethinking the International Confederation of Free Trade Unions and its Inter-American Regional Organization", *Antipode*, 33: 3 (July), pp. 364-383.
- Larose, C. 2000. *Militantisme transnational? Syndicats et groupes environnementalistes devant les accords de libre-échange nord-américains*. Thèse de doctorat. Département de science politique. Université de Montréal.
- Lillie, N. 2005. 'Union Networks and Global Unionism in Maritime Shipping'. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 60: 1, pp. 88-111.
- Lipset, S. M. 1985. *Political Man*. Baltimore: John Hopkins Univer-

- sity Press.
- Massicotte, M.-J. 2004. « Forces d'émancipation et démocratie participative dans les Amériques: un regard sur l'Alliance sociale continentale », *Politique et Sociétés*, 23: 2-3, pp. 11-44.
- Moody, K. 1997. *Workers in a Lean World: Unions in the international economy*. London: Verso.
- O'Brien, R. 2000. "Labour and IPE. Rediscovering Human Agency" dans Ronen Palan (Ed.), *Global Political Economy*, New York: Routledge, pp. 89-99.
- Overbeek, H. 2004. "Transnational Class Formation and Concepts of Control: Towards a Genealogy of the Amsterdam Project in International Political Economy". *Journal of International Relations and Development*, no. 7: 113-141.
- 2000. "Transnational Historical Materialism. Theories of Transnational Class Formation and World Order" dans Ronen Palan (Ed.), *Global Political Economy*, New York: Routledge, pp. 168-183.
- Pernot, J.-M. 2003. 'Mondialisons la solidarité'. Le congrès de la Fédération internationale des transports', *Chronique internationale de l'IRES*, 80, pp. 1-10.
- Roberts, B. C. 1956. *Trade Union Government and Administration in Great Britain*. Cambridge: Harvard University Press.
- Smith, J., C. Chatfield & R. Pagnucco (Eds). 1997. *Transnational Social Movements and Global Politics: solidarity beyond the borders*. Syracuse: Syracuse University Press.
- 2001. "Globalising Resistance: The Battle of Seattle and the Future of Social Movements", *Mobilization: An International Journal*, 6: 1, pp. 1-19.
- Steger, M. 2002. *Globalism: the new market ideology*. Lanham: Rowman and Littlefield.
- Tarrow, S. 2001. "Transnational Politics: contention and Institutions in International Politics", *Annual Review of Political Science*, 3, pp. 1-20.
- Touraine, A. 1978. *La voix et le regard: sociologie des mouvements sociaux*. Paris: Seuil.
- Van der Pijl, K. 1998. *Transnational Classes and International Relations*. New York: Routledge.
- Webb, S. & Béatrice. 1965 [1920]. *Industrial Democracy*. New York: Kelly
- Waterman, P. 1998. *Globalization, Social Movements & the New Internationalisms*. London: Mansell.

### **Sites web des organisations étudiées**

Confédération internationale des syndicats libres (CISL) :  
[www.icftu.org](http://www.icftu.org)

Confédération mondiale du travail (CMT) : [www.cmt-wcl.org](http://www.cmt-wcl.org)

Fédération internationale des journalistes (FIJ) : [www.ifj.org](http://www.ifj.org)

Fédération internationale des organisations des travailleurs de la métallurgie (FIOM) : [www.imfmetal.org](http://www.imfmetal.org)

Fédération internationale des ouvriers du transport (FIOT) :  
[www.itf.org](http://www.itf.org)

Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM) :  
[www.icem.org](http://www.icem.org)

Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB) : [www.ifbww.org](http://www.ifbww.org)

Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC) : [www.itglwf.org](http://www.itglwf.org)

Fédération latino-américaine des journalistes (FEPALC) :  
[www.fiplaro.org.ve](http://www.fiplaro.org.ve)

Fédération syndicale mondiale (FSM) : [www.wftu.cz](http://www.wftu.cz)

FIOT Amériques : [www.itf-americas.org](http://www.itf-americas.org)

FITTHC/Organisation régionale interaméricaine : <http://www.itglwf.org/focus.asp?Issue=Americas&Language=EN>

ICEM-Amérique-du-nord : [www.icemna.org](http://www.icemna.org)

ICEM-Amérique-latine-et-Caraïbes : [www.icem.org.br](http://www.icem.org.br)

Internationale de l'éducation (IE) : [www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)

Internationale des services publics (ISP) : [www.world-psi.org](http://www.world-psi.org)

ISP Interamériques : [www.world-psi.org/interamericas](http://www.world-psi.org/interamericas)

Organisation régionale interaméricaine du travail (ORIT) :  
[www.cioslorit.org](http://www.cioslorit.org)

UNI-Amériques : [www.union-network.org/uniamericas.nsf/french?openpage](http://www.union-network.org/uniamericas.nsf/french?openpage)

Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) : [www.iuf.org](http://www.iuf.org)

Union Network International (UNI) : [www.uni-network.org](http://www.uni-network.org)